

NEWSLETTER N°76

29 Mai 2019

Cher Membre,

Cette newsletter va vous parler aujourd'hui du permis de conduire en Thaïlande.
Nous parlerons du permis international mais aussi de la manière de passer son permis Thaïlandais et vous verrez que pour le moins c'est bien différent de la France...

Très bonne lecture...et n'hésitez pas à laisser des commentaires, des suggestions ou remarques sur notre page

facebook en cliquant sur le logo :



<https://www.siam-holidays.com>

contact@siam-holidays.com



SIAM-HOLIDAYS.COM

C'est un sujet bien souvent évoqué et où l'on peut lire beaucoup de choses, du vrai et du faux, comme toujours.

Notre expérience est celle du Département des Transports Terrestres de Nong Khai en sachant que chaque département a ses spécificités mais en gros c'est plus ou moins toujours la même chose.

Nous allons distinguer 2 cas : celui des touristes qui veulent conduire en Thaïlande et celui des expatriés qui veulent passer le permis de conduire en Thaïlande.

Les touristes qui veulent conduire en Thaïlande

Si vous voulez conduire en Thaïlande nous distinguerons 2 cas :

- Le permis auto
- Le permis moto

Concernant le permis auto il vous suffit de 2 choses :

- 1) Un permis international
- 2) Louer votre véhicule auprès de loueurs réputés type Avis par exemple où vous serez sûr d'avoir une vraie assurance et un véhicule en bon état

Vous pouvez trouver d'autres loueurs locaux mais attention aux assurances, aux clauses et aux véhicules...

Concernant le permis moto c'est un peu plus compliqué.

En effet beaucoup croient que le permis 125 cc qui figure sur les permis Français suffit mais c'est faux.

Certes tous les loueurs de motos (ou presque) ne feront aucune difficulté, d'ailleurs ils ne vous demanderont la plupart du temps que votre passeport mais là où les choses deviennent beaucoup plus compliquées c'est en cas d'accident.

En effet la Thaïlande ne reconnaît pas l'équivalence 125cc délivrée en France avec votre permis auto.

Ceci veut dire qu'en cas d'accident vous pouvez faire face à 2 problèmes :

- 1) Si vous êtes blessé votre assurance peut refuser votre prise en charge vu que vous n'avez pas un permis pour conduire en Thaïlande (on parle ici de l'équivalence qui vous est donnée sur votre permis auto pour conduire une moto de 125cc, pour les titulaires d'un vrai permis moto transcrit sur un permis international c'est ok, pas de problème).
- 2) En cas de blessure à autrui vous devrez faire face aux dépenses de la personne blessée et là encore votre assurance ne vous prendra pas en charge et l'addition en cas d'hospitalisation peut s'avérer très vite très salée et on ne parle pas du décès d'autrui...

En conclusion, si vous n'avez pas de permis moto (le vrai, au-delà de 125cc) vous prenez un réel risque en cas d'accident.

Les expatriés qui veulent passer le permis de conduire en Thaïlande

Vous verrez ici que tous les pays ne sont pas égaux devant le coût et la difficulté pour obtenir son permis de conduire.

Nous parlerons ici de notre expérience à Nongkhai, chaque Département des Transports Terrestres ayant ses particularités.



Comme toujours, le premier point concerne les papiers à fournir.

Pour passer le permis de conduire en Thaïlande il faut être résident et fournir pas mal de documents :

A savoir que selon la ville où vous passerez votre permis l'anglais n'est pas forcément parlé et compris donc mieux vaut vous faire accompagner par quelqu'un qui fera la traduction.

Il vous faudra fournir :

- Un passeport valide avec visa de non-immigrant
- Des copies de la première page du passeport
- Des copies de la page contenant le visa valide de non-immigrant
- Des copies de la page contenant le dernier tampon d'entrée pour la Thaïlande
- Votre carte d'arrivée
- Un certificat de résidence certifié par le Bureau de l'immigration ou par l'ambassade du demandeur, datant de moins de trente jours à compter de la demande ou d'un permis de travail avec une copie signée
- Un certificat de santé, délivré par un médecin (5mn au bureau du médecin qui ne vous examinera pas et vous demandera 100 ou 200 Baths) datant de moins de trente jours à compter de la demande
- Facultatif : un permis de conduire international valide avec une copie signée ou un permis de conduire du pays d'origine du demandeur, traduit en anglais et certifié par l'ambassade ou le consulat (pas très utile et généralement pas nécessaire).

Vous devrez en outre remplir le formulaire de demande permis de conduire (pas très compliqué à remplir).

Prévoyez 2 ou 3 copies signées ça vous fera gagner du temps... Sinon il y a des photocopieuses à disposition moyennant quelques baths.

A signaler que les candidats qui ont un permis de leur propre pays et un permis international n'ont pas besoin de se soumettre aux tests (variable en fonction des villes en Thaïlande qui délivrent le permis...)

Il est préférable de vous rendre au bureau tôt le matin (8h en général).

Vous devrez tout d'abord passer différents tests :

1) Vous prenez place derrière une pédale de frein et une pédale d'accélérateur de simulation.

Quand les voyants verts s'allument vous appuyez sur la pédale de frein avant qu'ils pénètrent dans la zone rouge. Si vous ratez, pas d'inquiétude on vous donne encore une ou deux chances pour réussir et ce n'est vraiment pas compliqué.

2) Le test des couleurs

L'examineur vous montrera des couleurs sur un cercle et vous devrez les identifier (pas compliquer sauf si on est daltonien).

Le cours de code

Vous irez ensuite prendre place dans une salle pour un cours de code d'environ 2h.

Au départ ça commence bien avec un petit film de 20mn sous titré en anglais mais ensuite le reste est entièrement en Thaï (à Nong Khai) donc peu de chance de comprendre...

Après le cours de code

Il est midi et l'heure du déjeuner sacré...

Après le déjeuner vous avez rendez-vous pour l'examen du code.

Une salle équipée d'écran avec un clavier vous attend pour l'épreuve du code.

Vous prenez place derrière votre ordinateur et faites défiler les questions (50 questions et 45 justes pour avoir le précieux sésame).

Là où il y a problème c'est que les questions peuvent être redondantes (la même question plusieurs fois) et qu'il y a des bugs, c'est-à-dire que la bonne question retenue est en fait une mauvaise réponse, de sorte que vous pouvez rater l'examen en ayant bien répondu... tout dépend de la machine...

Nous avons eu le cas où sur 3 réponses possibles, parking en épis, parking au milieu de la route ou au milieu d'une voie de chemin de fer la bonne réponse retenue était au milieu de la voie de chemin de fer...

Manque de chance comme la même question revenait 6 fois...examen raté... Pas grave on recommence mais la 2^e tentative même problème avec une autre question...

Finalement on change de machine et on demande à l'examinatrice de nous dire où sont les bugs et tout va bien, on a le code...

Aussitôt le code validé, rendez-vous au centre de conduite.

Ici on ne conduit pas en ville avec un examinateur mais sur un circuit, un peu le même que celui qu'on a en France quand on apprend à faire du vélo à l'école primaire.

Là il y a 2 cas :

1) Le permis moto

Là vous prenez votre moto (celle avec laquelle vous êtes venu sans permis...(pas de problème)

Vous faites le tour du circuit : d'abord vous roulez 20m sur une bande de béton de 5cm de hauteur et 15cm de large sans tomber (à moins d'être sous l'emprise de l'alcool c'est vraiment simple).

Vous marquez un stop puis tournez à gauche avant de tourner à droite et faire des zig zag entre des plots espacés de 10m.

Ensuite vous faites le tour d'un rond point et revenez vous garer devant l'examineur et le tour est joué...

2) Le permis auto

C'est à peu près la même chose avec en plus un créneau à effectuer entre 2 plots espacés de 10 m (ça fait un peu rire car vous ne verrez que très rarement des Thaï faire des créneaux, ils se garent quasiment toujours par l'avant).



Vous finirez par les mêmes épreuves que le permis moto avec en plus une obligation de se garer sur le bord du trottoir devant l'examineur avec une distance tolérée entre les roues et le trottoir de grosso modo 15cm.

Après la réussite de la conduite

Une fois réussi le test conduite il vous sera remis un précieux papier que vous vous empresserez d'aller donner au bureau.

De là vous serez dirigé sur un 2^e bureau pour « fabriquer » votre permis.

Vous serez pris en photo, un peu le même système qu'à l'immigration de l'aéroport.

Après quelques minutes une superbe carte plastifiée vous sera remise, c'est votre permis !

Le renouvellement

Ce permis est valable 2 ans.

Après 2 ans vous devrez le renouveler c'est-à-dire fournir à nouveau les documents et passer les tests des couleurs et de la pédale de frein.

Une fois ce test brillamment réussi vous aurez votre permis pour 5 ans....

Bonne conduite et soyez prudent !

ประเทศไทย
Kingdom of Thailand

ใบอนุญาตขับรถ Driving License



ฉบับที่
No.

[Redacted]

ชนิด รถยนต์ส่วนบุคคลชั่วคราว
Type Temporary Car



ใบอนุญาต

[Redacted]

ประเภท

[Redacted]

ชื่อ

[Redacted]

เกิดวันที่

[Redacted]

เลขประจำตัวประชาชน

[Redacted]

Issue Date

[Redacted]

Expire Date

[Redacted]

Name

[Redacted]

Birth Date

[Redacted]

ID No.

[Redacted]

นายทะเบียนจังหวัด ขอนแก่น Khon Kaen

CONTACTEZ NOUS

A VIVRE AVEC SIAM-HOLIDAYS.COM



SIAM-HOLIDAYS.COM

CONTACT@SIAM-HOLIDAYS.COM

+66 934 574 226